



DROIT AU LOGEMENT 44

COMMUNIQUE

Nantes le : 22 janvier 2025

UN TOIT POUR LES OUBLIÉS DU 115/SIAO ET DU PLAN GRAND FROID !

Qu'il fasse -5° ou +8°, ils et elles dorment à la rue ou à droite à gauche, en complète errance sociale. Familles avec enfants scolarisés à Nantes, femmes et hommes isolé-es, ils et elles connaissent la galère du 115, qui ne répond plus ou n'a jamais de places ou alors seulement pour quelques nuits – malgré leur démarches (*certain-es ont une demande HLM voire sont prioritaires DALO*), ils et elles sont laissé-es-pour-compte et totalement invisibilisé-e-s.

Avec la vague de froid, la Préfecture 44 a ouvert quelques places supplémentaires, d'abord pour deux nuits, puis jusqu'au mardi 21 janvier. Mais c'est très très loin d'être suffisant ! Et ensuite ?

La loi DALO, le code de l'action sociale, les droits humains fondamentaux, le simple respect d'une dignité élémentaire et du bon sens !... sont bafoués et ignorés chaque jour, à Nantes comme ailleurs.

Pourtant, de nombreux logements vides sont disponibles en Loire-Atlantique (*43120 logements vacants, soit 6% du parc immobilier bâtiments, d'après les derniers chiffres clés 2023 du CD44*). Des locaux vides, appartenant à la collectivité, pourraient être mobilisés en urgence à Nantes ! L'ex Ecole Nationale de Marine, l'ex CHU, l'ex Ecole des Beaux Arts, l'ex MAN, les 34 et 36 rue Romain Rolland à Bellevue (*immeubles vides en attente d'une future démolition bloquée*)...

C'est pourquoi ce **mercredi 22 janvier, à partir de 15h00, les sans logis et mal-logé-es se rassembleront au 12 boulevard Vincent Gâche**, devant les nouveaux locaux de la DDETS (*Cité Administrative des services de l'Etat*).

Avec le soutien du DAL44, ils et elles veulent faire connaître à toutes et tous la réalité de leur situation et exiger ensemble :

- un hébergement stable et adapté à Nantes, jusqu'au relogement, pour les personnes qui en ont besoin
- des prises en charge longue durée pour les autres, et un engagement d'accès au logement pérenne pour les demandeurs HLM
- l'attribution rapide de logement pour les ménages reconnus « prioritaires DALO »
- le respect de leurs droits et la mise en œuvre rapide des lois de réquisition !

Une demande de RDV, aux représentant.e.s de L'État et ses services, a été faite lundi pour qu'ils reçoivent une délégation des ménages mobilisés et des militant.e.s DAL44.

Un toit c'est un droit et c'est la loi !